Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

البرلمان المصري
EGYPT PARLIAMENT

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable et l'égalité des sexes pour les Parlements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

Alexandrie (Egypte), 18 – 20 septembre 2018

Organisé conjointement par l'Union interparlementaire, la Chambre des Représentants de l'Egypte et l'Union interparlementaire arabe

Programme provisoire

17 septembre 2018	
	Arrivée des délégués
Jour 1 : 18 septembre 2018, Bibliothèque antique d'Alexandrie	
8 h 00 - 9 h 00	Inscription
9 h 00 - 9 h 30	Discours d'ouverture
9 h 30 - 10 h 00	Allocution principale
10 h 00 - 10 h 15	Photo de groupe
10 h 15 - 10 h 45	Pause-café
10 h 45 - 12 h 15	**Séance I : Le rôle joué par les parlements dans la réalisation des Objectifs de développement durable** Les Objectifs de développement durable (ODD) et les cibles qui les accompagnent seront présentés, ainsi que des données de référence régionales permettant d'évaluer les progrès futurs. Les délégués réfléchiront aux mesures concrètes que les parlements sont susceptibles de prendre pour contribuer à la réalisation des ODD dans leur pays et leur région. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
12 h 15 – 14 h 00	Déjeuner

Jour 2 : 19 septembre 2018, Bibliothèque antique d'Alexandrie

9 h 45 – 11 h 00	**Séance II : Devenir fin prêts : les parlements arabes s'engagent en faveur des ODD** Cette séance portera sur les moyens à la disposition des parlements nationaux pour s'engager en faveur des ODD et établir des mécanismes permettant de contrôler leur mise en œuvre. L'outil d'auto-évaluation de l'UIP, conçu pour aider les parlements à évaluer dans quelle mesure ils sont prêts à mettre en œuvre les ODD dans leurs pays respectifs, sera présenté aux délégués. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
11 h 00 – 11 h 30	Pause-café
11 h 30 – 13 h 00	**Séance III : L'efficacité de la gouvernance, un élément clé pour le développement durable** Cette séance sera consacrée à la présentation de l'Objectif 16 relatif à la paix, à la justice et à l'instauration d'institutions fortes, qui sont autant d'éléments clés pour le développement durable au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les champs d'action potentiels seront évoqués dans l'optique d'instaurer des institutions plus efficaces, responsables et transparentes, ainsi que des processus décisionnels plus inclusifs, participatifs et représentatifs. Les solutions permettant de mobiliser les citoyens en faveur des ODD seront aussi abordées. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
13 h 00 – 14 h 30	Déjeuner
14 h 30 – 16 h 00	**Séance IV : L'égalité des sexes, un élément clé pour le développement durable** L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles sont des conditions *sine qua non* pour réaliser les ODD. Cette séance abordera l'Objectif 5 et le rôle joué par l'égalité des sexes dans la réalisation des ODD. Les participants seront invités à réfléchir aux solutions leur permettant d'intégrer l'Objectif 5 dans leur législation nationale, dans l'optique d'éliminer la législation discriminatoire. La recherche de mesures renforçant efficacement l'autonomisation de toutes les femmes, notamment les femmes vivant en milieu rural et celles qui vivent dans des pays et des régions en crise, fera l'objet d'une attention particulière. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
16 h 30 – 18 h 00	Visite spéciale de la Bibliothèque antique d'Alexandrie organisée pour les participants

Jour 3 : 20 septembre 2018, Bibliothèque antique d'Alexandrie

9 h 00 – 10 h 15	**Séance V : Assurer la participation pleine et entière des femmes et garantir l'égalité des chances en matière de leadership à tous les échelons de la prise de décision dans la vie politique et publique** Les Objectifs 5 et 16 préconisent la participation égale des femmes et des hommes dans les processus décisionnels. Ces dernières années, la promotion du leadership des femmes a bénéficié d'une attention plus soutenue. Toutefois, des entraves continuent à empêcher les femmes de contribuer pleinement aux processus de prise de décision politique. Cette séance sera consacrée aux solutions permettant d'accroître efficacement la participation et le leadership des femmes en politique. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
10 h 15 – 10 h 30	Pause-café
10 h 30 – 12 h 00	**Séance VI : Stratégies parlementaires de nature à faciliter les réformes législatives visant à réaliser l'égalité des sexes et à offrir aux femmes et aux filles une vie exempte de violence** La violence sexiste et l'absence de parité privent les femmes et les filles de leur dignité et de leur intégrité, tout en les empêchant aussi d'exprimer leur plein potentiel dans la société. Cette séance, qui s'appuiera sur les bonnes pratiques de la région, portera sur le rôle crucial joué par la législation et son application, l'élaboration du budget et le contrôle de la mise en œuvre de la législation pour réaliser l'égalité des sexes et garantir aux femmes et aux filles une vie exempte de violence et de pratiques nuisibles. Les exposés seront suivis d'un débat avec les délégués.
12 h 00 – 13 h 30	**Groupes de travail** Cette séance donnera aux délégués l'occasion de débattre de leur expérience et d'exprimer leur avis concernant le développement durable. Elle portera prioritairement sur l'élaboration de stratégies et de mesures de suivi spécifiques visant à mieux intégrer les ODD et l'égalité des sexes dans la législation nationale. Les délégués seront divisés en groupes, qui seront chargés de réfléchir aux questions suivantes : • Existe-t-il des mécanismes parlementaires visant à permettre aux parlementaires de débattre des questions relatives aux ODD entre eux (y compris dans un contexte multipartite et sur l'initiative de la direction parlementaire) et/ou avec des partenaires extérieurs au parlement ? • Votre parlement a-t-il organisé des débats (en plénière ou dans les commissions spécialisées concernées) portant sur la mise en œuvre des ODD à l'échelon national dans le but de définir les priorités nationales ? • Jusqu'à quel point les commissions parlementaires peuvent-elles être efficacement utilisées pour obtenir des informations de la part du gouvernement concernant la mise en œuvre des ODD ? • Dans quelle mesure le parlement en tant qu'institution réussit-il à dialoguer efficacement avec les citoyens ou les

organisations de la société civile/les milieux universitaires des questions relatives aux ODD ou au développement ? Est-ce le cas dans le domaine de l'égalité des sexes ?

- Quels mécanismes, outils ou structures sont-ils mis en œuvre pour intégrer l'égalité des sexes dans le travail quotidien du parlement ? Comment les commissions intègrent-elles la perspective du genre dans leur travail dans l'optique d'évaluer l'impact différent de la législation et des politiques relatives aux ODD sur les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles ?
- Comment les femmes et les hommes parlementaires peuvent-ils contribuer à abaisser les barrières culturelles et religieuses entravant l'égalité des sexes ?
- Comment les hommes parlementaires s'engagent-ils pour faire avancer l'égalité des sexes dans le cadre des travaux du parlement ?
- Dans quelle mesure votre parlement tient-il compte des ODD et de l'égalité des sexes lors de la discussion et de l'adoption du budget national ?
- Quelles mesures votre parlement a-t-il prises pour veiller à ce que "personne ne soit laissé pour compte" dans la mise en œuvre des ODD ?

13 h 30 – 15 h 00	Déjeuner
15 h 00 – 15 h 30	**Rapports des groupes de travail**
15 h 30 – 16 h 30	**Adoption d'un document final et clôture** Cette séance sera l'occasion de débattre de ce que les participants auront retenu du séminaire, ainsi que des prochaines étapes et des mesures de suivi appropriées. Elle définira aussi des stratégies visant spécifiquement à mobiliser un éventail plus large de parlementaires dans l'optique de promouvoir et mettre en œuvre plus efficacement les ODD. Les participants débattront d'un plan d'action parlementaire sur les ODD à l'intention des parlements arabes.
16 h 30 – 17 h 00	**Cérémonie de clôture**
17 h 30	**Départ d'Alexandrie pour Le Caire** Transport organisé par la Chambre des représentants égyptienne

21 septembre 2018

Départ des délégués